

L'Eau, une ressource à préserver !

Economiser l'eau n'est pas anodin et doit représenter aujourd'hui pour chacun une responsabilité, un geste éco-citoyen, synonyme de respect pour notre planète. Nous souhaitons, à travers cet article, vous permettre de réfléchir à certains gestes ou habitudes de votre quotidien pour économiser cette précieuse ressource qu'est l'Eau.

L'Eau, comment l'économiser ?

Aujourd'hui, les manières d'économiser l'eau dans notre quotidien sont nombreuses et peuvent se faire à chaque instant. Il est tout d'abord à la portée de chacun de faire la chasse à tout gaspillage d'eau (les fuites de robinet, de WC...) ou d'installer des réducteurs de débit sur les robinets et les douches. Idéalement, celles-ci seront privilégiées par rapport aux baignoires. L'installation de chasses d'eau à double débit est également une solution pertinente. Une bonne conception technique des installations liées à l'eau dans sa maison permet aussi de réduire quelques autres pertes d'eau (emplacement du ballon d'eau chaude, diamètre et distance des conduits...).

Sur le globe, l'eau salée, contenue dans les océans représente 97,5% alors que l'eau douce ne représente seulement que 2,5%. La majorité de cette eau douce est prisonnière dans les glaciers et il ne reste au final que moins d'1% d'eau douce liquide disponible. L'accès à l'eau est bien limité...

Pour éviter l'utilisation systématique d'eau potable, nous vous invitons à investir dans les citernes ou les cuves de récupération d'eau de pluie. Les utilisations peuvent être diverses, allant de l'arrosage du jardin, au nettoyage de la voiture, à l'alimentation des toilettes (à moins que vous ne souhaitiez des toilettes sèches...), la lessive ou encore l'entretien de la maison. L'eau de pluie, de nature très douce, peut être utilisée pour tous les usages dans la salle de bains. Elle est sans calcaire et préserve ainsi certains appareils électroménagers. En optant pour ces citernes, vous diminuez les prélèvements dans les ressources d'eau potable et réduisez le coût de votre facture.

Au supermarché, privilégiez les produits dont le cycle de vie requiert peu d'eau. Saviez-vous que le café, la plupart des viandes et certains vêtements demandent des quantités d'eau très importantes pour leur fabrication ? Un jean en coton requiert jusqu'à 11 000 litres d'eau, tournez-vous alors vers le réemploi et la seconde main. Privilégiez également les circuits courts, les produits locaux et ceux issus de l'agriculture biologique.

L'Eau, comment la protéger ?

Pensez à réduire la charge polluante que vous rejetez dans les égouts... Préférez les produits naturels (dont les composants actifs sont biodégradables) pour l'entretien ou le bricolage dans votre maison, ne jetez plus vos tontes de pelouses dans les cours d'eau ou préférez encore le désherbage manuel aux herbicides...

De même qu'il est possible de réduire notre empreinte écologique, il est tout à fait faisable de réduire son empreinte "eau" par des gestes simples, conscients et durables. N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.

Contact :

Contrat de rivière Haute-Meuse, asbl

6, Rue Lelièvre - 5000 Namur

E-mail : contact@crhm.be Tél : 081/77.67.32

Inscription gratuite à notre bulletin d'information électronique via www.crhm.be

Calculer en ligne son empreinte Eau : <http://mrw1.wallonie.be/empreinte>

